

FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

PIAL :

École / Établissement :

Commune :

Demande présentée par (à remplir par l'intéressé(e))

Nom : Statut : AESH APSH

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse personnelle :
.....
.....
.....

Courriel éducation nationale :
.....@ac-amiens.fr

Nature et durée de l'autorisation d'absence (à remplir par l'intéressé(e))

- Examen médical obligatoire (*joindre un certificat médical*)
 Absence pour soins à enfant malade ou pour en assurer momentanément la garde (*joindre un certificat médical*)
 Autorisation spéciale d'absence (ASA) à titre syndical (*joindre la convocation*)
 Congé pour formation syndicale (*joindre la demande écrite à effectuer au minimum 1 mois avant le congé de formation*)
 Autre motif (à préciser) : (*joindre obligatoirement un justificatif*)

Date ou période de l'absence :Mardi 10 mai 2022.....

Précisez les horaires d'absence : De 8 h .00... à ...17. h 00

Précisez le lieu de déplacement : ...Creil, Bourse du travail.....

X Dans le département Hors département Hors territoire national

À : Signature de l'intéressé(e) :

Le / / 20

Visa du directeur / de la directrice d'école (le cas échéant) ou Chef d'établissement

Avis (facultatif) et modalités d'accueil des élèves :

À : Signature du directeur / de la directrice :

Le / / 20

Visa du Pilote de PIAL (IEN de circonscription et/ou du chef d'établissement) et décision (pour toutes les demandes, sauf celles hors département)

Avis et observations :

Autorisation d'absence accordée (Le cas échéant : Avec traitement Sans traitement)

Autorisation d'absence refusée Régularisation d'autorisation d'absence

À : Signature du Pilote du PIAL

Le / / 20

Décision de l'IA-DASEN de l'Oise ou de son représentant (uniquement pour les demandes hors département)

Autorisation d'absence accordée (Le cas échéant : Avec traitement Sans traitement)

Autorisation d'absence refusée Régularisation d'autorisation d'absence

Signature :

À : Beauvais

Le / / 20

Céline LOUIS-SCHUMAN
Pour l'Inspectrice d'académie – DASEN
et par subdélégation
Secrétaire Générale